

Ken Hornibrook, président : l'Office de Commercialisation des produits forestiers du Nord

L'Office de Commercialisation des produits forestiers du Nord accepte en principes, avec la plantation, d'augmenter la quantité de bois sur la terre de la Couronne, (propriété publique) avec la procédure de la moisson convenable, suite au système de coupage. Ceci dit, rien que les arbres d'âge mature ainsi que la plantation seraient faits, si nécessaire.

Nous croyons que les efforts à part égaux devraient être fait aux propriétés privées. Il n'y aurait aucun sens de mettre autant d'effort sur les terres de la Couronne et oublier le 1/3 du Nouveau-Brunswick qui sont des terres privés. Nous croyons même que dans les endroits protégés, les arbres abattus ainsi que les arbres d'âge mature devraient être moissonnés de façon qu'aucun arbre soit perdu. Ainsi dit, un bon mélange devrait satisfaire à tout chacun, même les écologistes.

L'exécutif des Produits forestiers de commercialisation du Nord s'est réuni à Fredericton pour rencontrer les autorités, et même le Ministère des Ressources naturelles, le 15 novembre, 1995.

À ce temps, il était bien clair, que nous (l'Office de Commercialisation des produits forestiers du Nord (OCPFN)) étions libérés de la position du «sur-coupage». Les huit dernières années, nous avons placé beaucoup d'emphases (avec tous les ministres) sur la situation du «sur-coupage» qui devrait être empêchée, car ça va nous conduire au point où il n'aura plus de bois disponible pour nos moulins. Nous croyons qu'à partir de maintenant que les propriétaires des propriétés privées devraient se rendre auprès de l'office de commercialisation de leur région. Ceci assurera la plantation et l'éducation avant que le bois soit envoyé au marché.

Notre office a toujours été partisan de la Source primaire de la réserve. Ceci dit, avant qu'un entrepreneur coupe du bois sur la terre de la Couronne (Propriété publique) chaque année, les lots boisés devraient être négociés en toute bonne foi. Notre Premier Ministre nous l'avait promis au cours de l'élection en juin dernier. Nous espérons que se sera exécuté le plutôt possible.

Présentement, l'industrie reçoit leur bois à meilleur prix, cette situation a été causée par un «Free-For-All» dans la mise au marché du bois.

En refusant aux offices de commercialisation la capacité de négocier de façon réaliste de «sur-coupage», une catastrophe est sur le point de se produire à nos moulins.

Nous, l'Office de Commercialisation des produits forestiers du Nord (OCPFN), avons été partisans, pour que notre gouvernement nous accorde le pouvoir de licencier tous les contracteurs sur les lots privés, ainsi le «Free-For-All-Cut» soit arrêté, et que nous puissions produire des lots boisés bien gérés. Nous pourrions éventuellement espérer que le rapport de Jaakko-Pöyry double notre capacité de reproduire le bois, autant sur les propriétés privées que ceux des terres de la Couronne. Nous avons fait l'achat de la pépinière de Madran et nous aurons la capacité de reproduire beaucoup plus de bois, mais, c'est très difficile lorsque les contracteurs se rendent sur le lot boisé avec de l'argent comptant (sous la table) et que, nous à la direction, nous sommes laisser à distance. Nous croyons que la gérance des lots boisés est un investissement judicieux pour tous ceux concernés. Nous avons toujours respecté les propriétaires des lots boisés comme étant *des Rois* et nous sommes là pour servir *ce roi*. Lorsque le bois ne passe pas par l'office de

commercialisation de la région, nous avons aucune chance d'informer les propriétaires des lots boisés avant qu'ils acceptent l'argent offert par les quelques-uns contracteurs zélés.

Quelques industries responsables dont : UPM Kymmene, ont toujours acheté leurs propriétés privées auprès de l'Office de Commercialisation et ils ont donné en boni 12 \$/corde. Cette compagnie devrait être remerciée pour ces initiatives positives. Cependant, ce n'est pas le cas pour d'autres compagnies qui voient juste leur intérêt, au lieu de nous aider à travailler ensemble où la quantité maximale de notre bois pourrait évoluer.

Pour accomplir cette idée (de licencier tous les contracteurs de notre région); ce serait une objectivité minimale. Sans cette licence, le contracteur ne pourrait pas couper pour un particulier. L'office encouragerait chaque propriétaire de terrain de faire part de l'AAC régional (taux de croissance). Alors que, le restant de l'AAC pourrait être divisé entre les contracteurs qui appliqueront annuellement à l'office pour cette portion de l'AAC, auquel le propriétaire refuserait au cours de l'année. Chaque propriétaire pourrait embaucher le contracteur de leur choix pour couper le bois de leur propriété.

Les dix dernières années, la majorité de la réserve de bois a été coupée dans le «Free-For-All-Cut». Il est impossible de reconstruire un futur positif à moins que l'Office de commercialisation reçoive le pouvoir et l'autorité. Quelques-uns doivent se dire que nous avons déjà cette autorité, mais nous ne le voyons pas de ce point de vu. Nous avons présentement une compagnie qui refuse de nous retourner les frais de «check-off» pour que nous puissions accomplir le programme de la sylviculture. Le ministre était supposé de mettre de la pression, d'éliminer l'accès aux terres de la Couronne, sur lequel, ça n'a pas été fait. Celui-ci nous a répondu -- de se rendre en court pour récupérer les «check-off» et balancer à tenir en place un système efficace-- ÇA NE FONCTIONNE PAS.

Nous avons besoin d'un contrat auprès de la Législature pour que nous puissions licencier les contracteurs auprès des offices de commercialisation de la région.

L'exécutif a fait tout son possible pour construire un futur positif étant autoritaire. Nous avons fait l'achat de la pépinière de Madran dont jusqu'à présent 10 millions d'arbres ont été plantés dans le Nouveau-Brunswick. Nous espérons pouvoir obtenir 6 millions d'arbres par années disponibles pour la plantation débutant l'année prochaine.

Ceci a créé 30 emplois dans cette économie difficile et qui construit notre avenir. Nous voulons remercier le gouvernement Provincial et Fédéral, ainsi que le UPM Kymmene pour leur support et leur participation dans la réalisation de ce projet, que nous sommes fiers. Nous voulons ressortir un point important au niveau de l'éducation; les écoles ont fait part de leurs visites à la pépinière, ils ont découvert *le savoir et la valeur* d'un arbre—de la *toute une forêt*.

Nous avons un groupe de directeurs fabuleux qui sont très intéressés au futur du Nouveau-Brunswick et dans la production du bois. Espérons que la Législature nous donnera les outils (licences aux contracteurs), afin d'éduquer, encourager et, plus encore, de servir les gens de notre région.

S'il vous plaît, souvenez-vous que ces directeurs sont élus sous un mandat de 3 ans chacun, à l'assemblée générale. Si, en aucun temps, les outils (reçus) ou l'autorité soient abusés de façon quelconque, nos clients auront le dernier mot en électant quelqu'un d'autre afin de corriger l'erreur.

Nous appuyons un changement au système provincial immédiat; *le saisissement de tous les biens et le capital des aînés lors de leur hospitalisation ou placés dans des maisons de retraite pour quelques temps*. Nous croyons que les biens tels que : la maison familiale, la ferme ou les lots boisés familiales devraient être exemptés de cette procédure. Nous considérons le plan monétaire au niveau de leur séjour à l'hôpital ou à la maison de retraite respectable, mais pas leurs biens.

Cette police cause une liquidation des lots boisés et une gérance incorrecte. Nous croyons que nos aînés méritent beaucoup plus que d'être forcés à vivre leurs derniers jours dans la pauvreté. Nous pensons qu'il serait convenable de déterminer le capital, mais de ne pas toucher aux biens familiaux. De cette façon, les lots boisés ne seraient pas ravagés, mais resteraient productifs.

Nous vous souhaitons du succès dans vos délibérations. Ces idées nous ont été avancées après plusieurs réflexions de notre bureau régional. Nous espérons que vous pouvez voir l'essentiel en nous aidant à construire un futur positif tout en doublant notre capacité de bois aux travers de ces demandes.

En résumé, il y a 2 points importants :

Le futur de l'industrie est essentiel, que nous doublons le montant d'argent dépensé sur les lots boisés privés. Nous ne devons jamais être forcés à choisir entre la plantation et l'éclaircissage, ce dont nous serons obligés, si le budget reste au même niveau. Deuxièmement, nous devons obtenir le pouvoir de licencier les contracteurs à nos bureaux régionaux.

En bref, nous devons doubler les fonds de la sylviculture existant pour notre office régional et de sécuriser la réserve de la source primaire.

Il y a plusieurs points qui sont reliés aux lots boisés privés, ils ont besoin d'une attention particulière. Nous invitons les membres de la Législature, qui souhaiteraient venir visiter notre pépinière et nos bureaux, ainsi vous pourrez comprendre pleinement de nos intérêts dans nos efforts pour nos forêts et de sorte que le Nouveau-Brunswick est la meilleure place à vivre au Canada.